

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Élection des membres de la Cour des comptes

Ce mardi 20 mai 2025, le Grand Conseil a procédé à la réélection d'une partie des trois membres de la Cour des comptes. Seule membre sortante à se représenter, Mme Valérie Schwaar a été réélue par 115 voix sur 132 bulletins rentrés pour un mandat de six ans à compter du 1^{er} janvier 2026. Les deux autres postes, laissés vacants par les départs de M. Guy-Philippe Bolay et de Mme Nathalie Jaquerod, feront l'objet d'une élection complémentaire au mois de juin 2025.

Le Grand Conseil est chargé d'élire les trois membres de la Cour des comptes, autorité indépendante chargée de contrôler l'utilisation de l'argent public sous l'angle de la performance. Ses rapports d'audit, publics, contribuent à garantir le bon usage de l'argent des contribuables vaudois.

Lors de cette réélection, Mme Valérie Schwaar a été reconduite dans ses fonctions pour un second mandat avec 115 voix sur 132 bulletins rentrés, témoignant de la confiance renouvelée du Parlement dans son engagement au service de cet organe.

M. Guy-Philippe Bolay a choisi de faire valoir son droit à la retraite et ne s'est pas représenté, tandis que Mme Nathalie Jaquerod, actuellement présidente de la Cour des comptes, souhaite relever de nouveaux défis. Le Grand Conseil tient à les remercier chaleureusement pour leur mandat au service de cet organe, débuté le 1^{er} janvier 2020.

En vue de pourvoir les deux postes restants, le Grand Conseil procédera à une élection complémentaire le mardi 10 juin. La procédure de sélection est encore pendante auprès de la Commission de présentation, qui examine les candidatures et auditionne l'ensemble des postulantes et des postulants.

À propos

Cour des comptes – Autorité indépendante, la Cour des comptes contrôle l'utilisation de tout argent public d'origine cantonale, intercommunale ou communale. Elle examine la performance des politiques et des activités publiques sous l'angle de l'économie, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité. Elle est active depuis le 1^{er} janvier 2008.

Commission de présentation – Composée de 9 membres représentant tous les groupes

politiques du Grand Conseil et de quatre experts indépendants pour le volet de la Cour des comptes, la commission de présentation examine les candidatures des magistrates et des magistrats de sa compétence, des membres du Conseil de la magistrature et de la Cour des comptes.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 20 mai 2025

LIEN(S)

[Rapport de la commission de présentation](#)